

L'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire

La convention européenne du paysage article 6C

« Identification et qualification »

« En mobilisant les acteurs concernés conformément à l'article 5.c et en vue d'une meilleure connaissance de ses paysages, chaque Partie s'engage :

- a) i. à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire ;**
- ii. à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ;**
- iii. à en suivre les transformations ;**
- b) à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. »**

Les Atlas de paysages sont la traduction sur le territoire de la définition de « paysage » donnée par la Convention européenne du paysage

Définition de paysage dans la CEP

« Partie de territoire

telle que perçue par les populations,

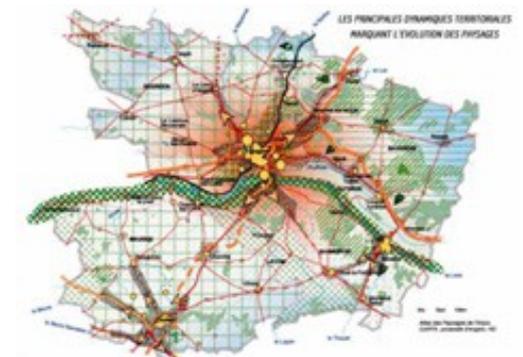
dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

Contenu d'un Atlas de paysages

Unités paysagères

Perceptions culturelles et sociales

dynamiques et tendances prospectives



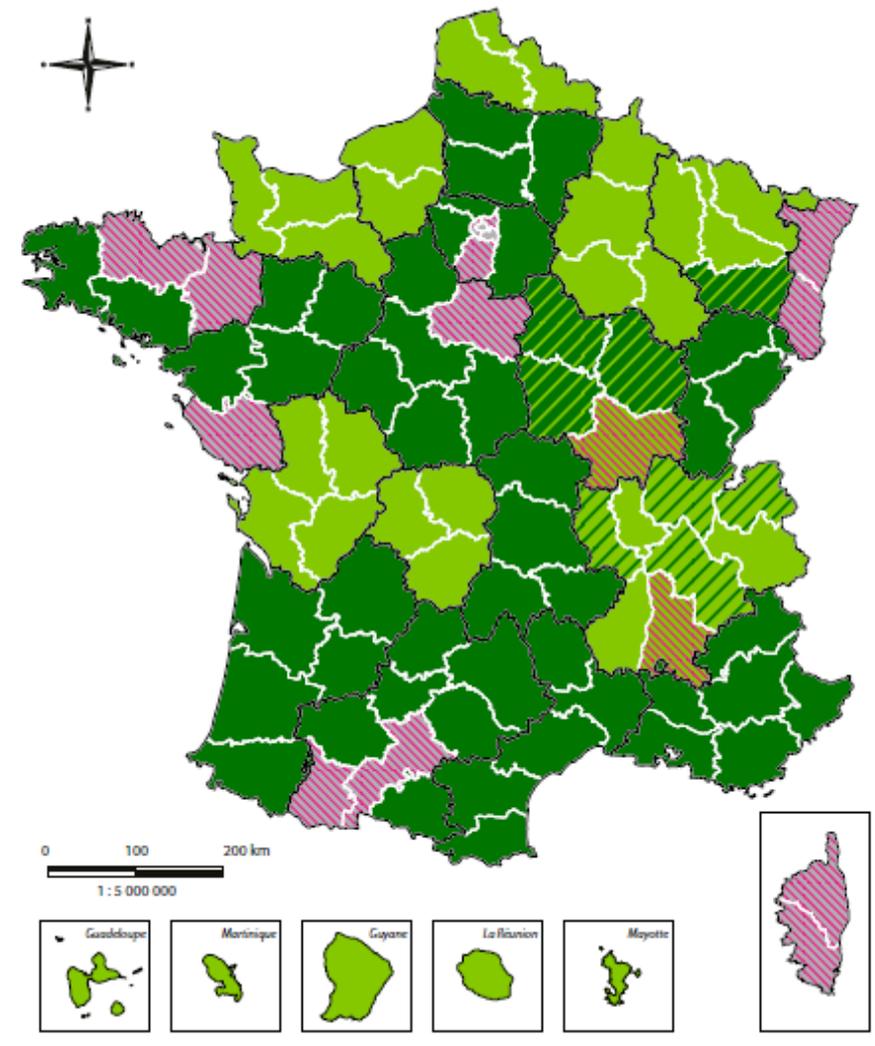
Les atlas de paysages

Les Atlas de paysages publiés au 1er mars 2012

En vert : AP publié / Rose : en projet ou en cours

Objectifs législatifs :

- Outil pour l'intégration de la singularité du paysage dans les différentes politiques sectorielles (urbanisme, planification, aménagement, trame verte et bleue, éolien, profil environnemental, schémas des carrières...)
- Outil qui assure mise en œuvre de la convention européenne du paysage (article 6C)



ATLAS DES PAYSAGES DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

1
CONTEXTE GÉNÉRAL



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE LA MAYENNE



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DES PAYS DE LA LOIRE



et en Pays-de-la-Loire ? ...

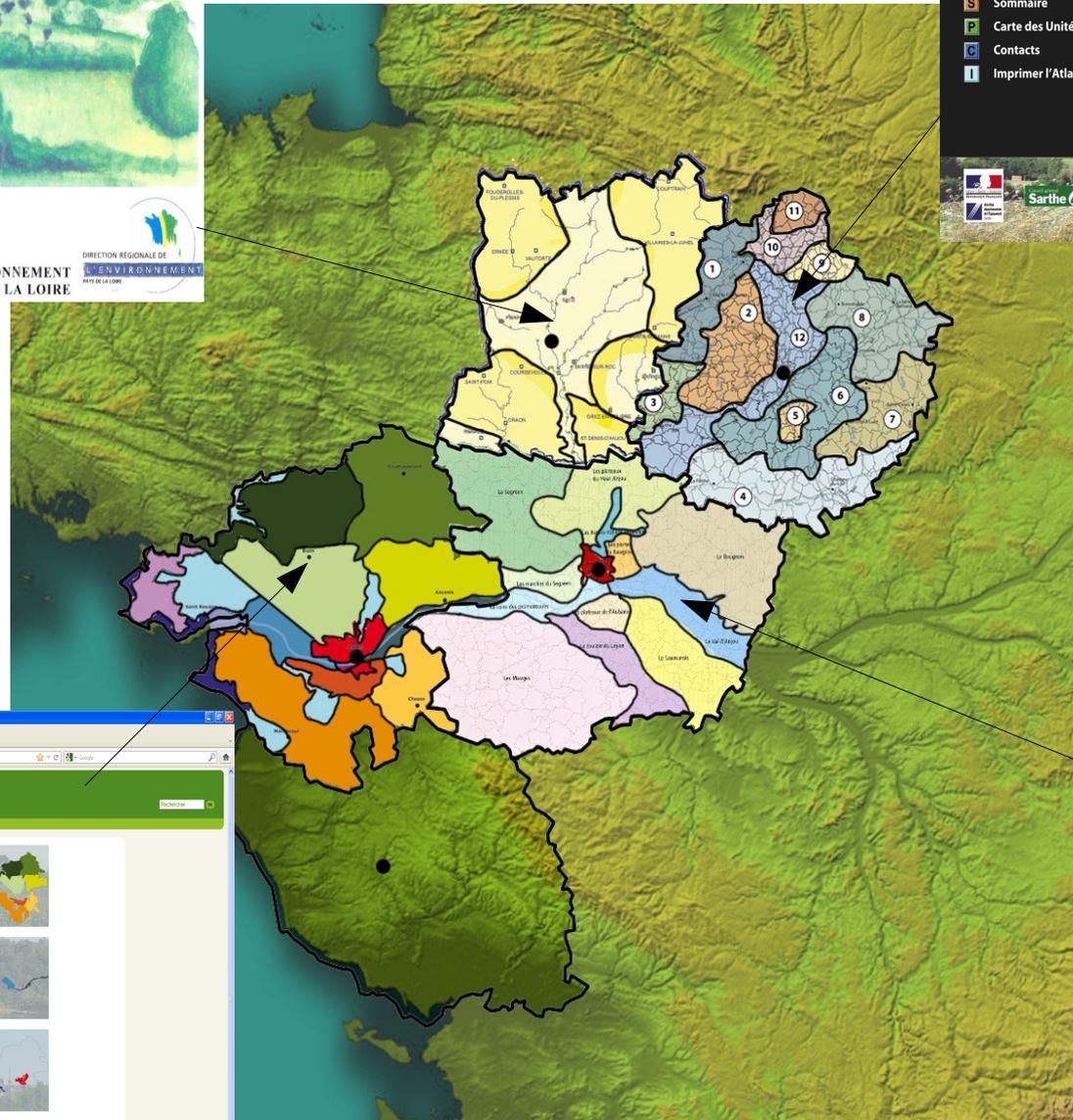
ATLAS DES PAYSAGES DE LA SARTHE

- S Sommaire
- P Carte des Unités Paysagères
- C Contacts
- I Imprimer l'Atlas



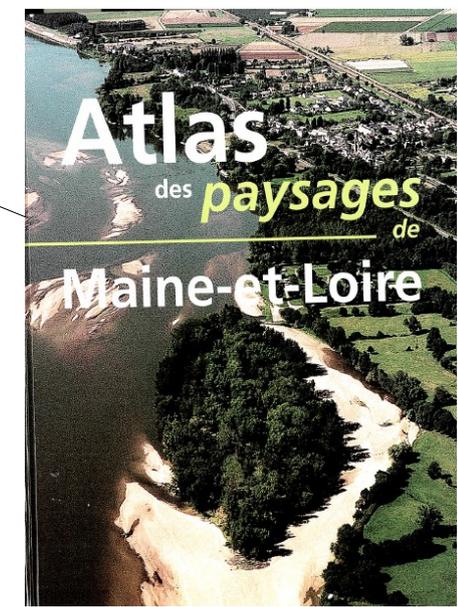
juin 2005

2005



1999

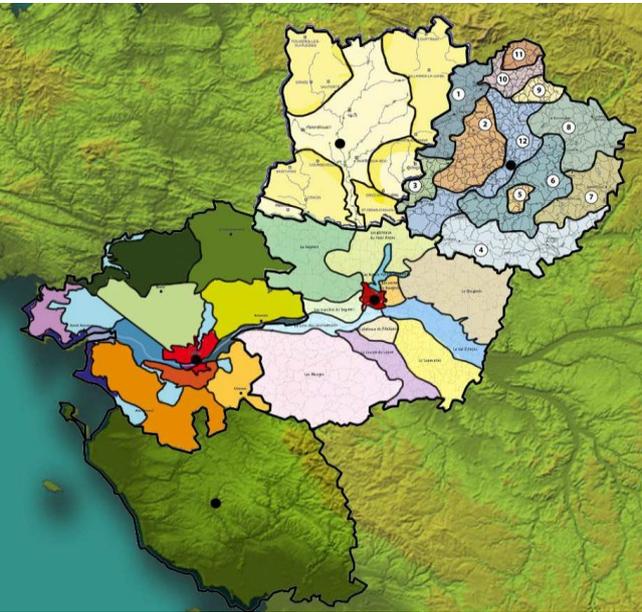
2011



2002

Différentes échelles spatiales et temporelles

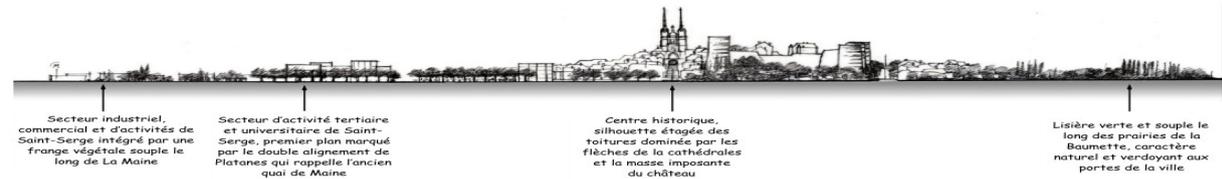
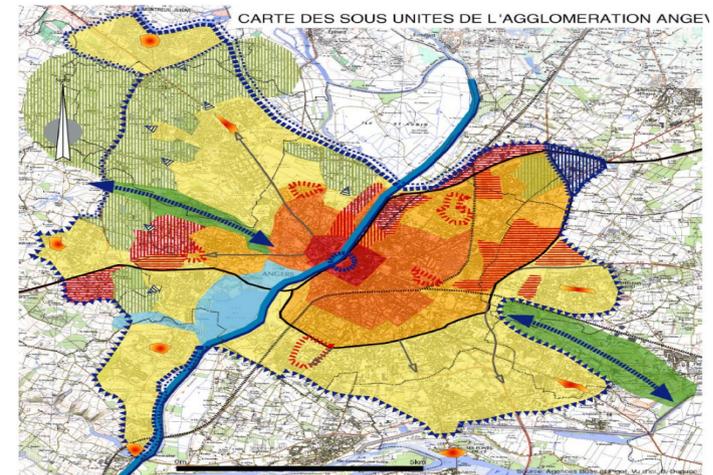
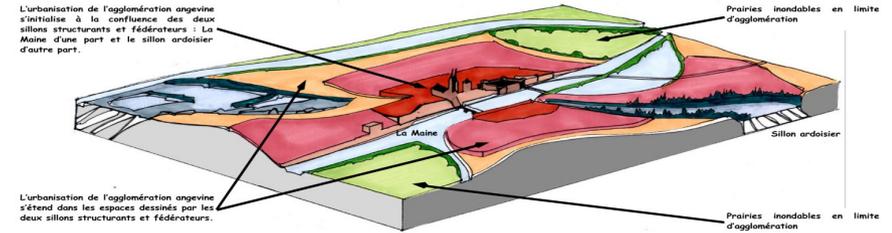
Région



Département



Unité paysagère



2013

/

2014

/

2015

Le comité de suivi scientifique et technique

Rôle :

co-construction entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre + représentants des territoires des Pays-de-la-Loire et des personnes qualifiées.

Ce comité est une instance de travail et d'échanges.

Lieu et périodicité :

Tous les deux mois, en alternance à Nantes et Angers

Composition :

DREAL : SRNP, SCTE, SIAL, paysagiste-conseil

Les 5 CAUE

Conseil régional, service inventaire patrimoine culturel

DDTM 85, 49, 44, (+ 72 et 53)

CG 85, service environnement (+ souhait d'associer les autres CG)

Enseignant-chercheur Agro-Campus Ouest

Le comité de pilotage

Rôle :

Formuler son (ou ses) avis sur les orientations et les productions méthodologiques et techniques de l'atlas.

Lieu et périodicité :

Deux réunions + colloque paysage

Composition :

Echelle régionale :

SGAR, DREAL, DRAAF, DRAC, Conseil régional,

Fédération française du paysage

France Nature Environnement Pays de la Loire, Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, GRAINE Pays-de-la-Loire

Pour chacun des 5 départements

DDT(M) et PCE, Archives départementales , Conseil général, CAUE

Chambre d'agriculture, Comité départemental du tourisme

Association des maires et présidents d'EPCI

PNR Loire-Anjou-Touraine, Brière, Normandie-Maine, Syndicat mixte du Marais-Poitevin,

CORELA

Agences d'urbanisme (ADDRN, AURAN, AURA)

La société publique locale « Le Voyage à Nantes »

AgroCampus Ouest, ESA Angers, Université de géographie d'Angers, Université de Nantes, Ecole d'architecture de Nantes, Ecole des Beaux-art d'Angers-Tours-Le Mans

« à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage » CEP article 5c

De septembre à novembre 2013

Un livret des acteurs

pour questionner, collecter, inviter, questionner, ...

Décembre 2013

Un séminaire paysage sur deux jours

pour restituer, échanger, collecter, ...

Février 2014

Des entretiens collectifs dans chacun des 5 départements, ...

pour modifier, valider

En continu

Un site internet

pour capitaliser et communiquer

Un atlas de paysage pour faire quoi ?

C'est :

- Un outil d'aide à la décision, un outil qui contextualise, qui aide à voir et à comprendre au service des projets de territoire de demain
(échelle de travail : analyse au 1/25 000 et restitution au 1/100 000
Un document pour l'action car il révèle les enjeux
- Une approche structurée et cohérente à différentes échelles de paysage
- Une approche qui intègre les dynamiques à l'œuvre, les bassins de vie, les modes de percevoir et de se représenter
- Une démarche participative accompagnée par une sociologue
- Une matière en libre service, libre de droits et actualisable

Pour qui :

- Un outil surtout pour les techniciens qui vont éclairer les décisions des élus, et des citoyens pour éclairer leurs actions

Un atlas de paysage pour faire quoi ?

Ce n'est pas :

- Un outil de vulgarisation
- Un catalogue de beaux paysages
- Une thèse sur les paysages
- La somme des atlas de paysages départementaux déjà publiés et actualisés
- Ce n'est pas un plan de paysage,
- Ce n'est pas la partie paysage d'un SCOT
- La donnée est utile mais insuffisante pour un PLU

ATLAS DE PAYSAGES des Pays de la Loire

Recherche sur le site

PRÉSENTATION

APPROCHE
RÉGIONALE

APPROCHE
DÉPARTEMENTALE

UNITÉS
PAYSAGÈRES

FORMES DU
TERRITOIRE

PERCEPTIONS ET
REPRÉSENTATIONS
SOCIALES

DYNAMIQUES ET
ENJEUX ^{Ok}



ACTUALITÉ

Terrain en Sarthe - Mayenne et Vallée du Loir le 18 juin 2013

14 juin

Le lieu de départ est le château de Durtal terrasse haute (parking rue de la Primaudière : ref google map 47.670362,-0.246045).

Journée de terrain en Vendée, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire le 26 juin 2013

14 juin

Le lieu de départ est la place de la mairie à Saint Laurent sur Sèvre.

Comité de suivi scientifique et technique n°2 du 4 Juin 2013

14 juin

Cette deuxième réunion s'est tenue le 4 juin 2013 à Angers, à la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage. Elle a permis de présenter la première ébauche de découpage à l'échelle de la région.

Comité de suivi scientifique et technique n°1 du 4 avril 2013

7 mai

Cette réunion s'est tenue le 4 avril 2013 à Nantes à la DREAL. Vous trouverez le compte-rendu de la réunion et les présentations.

[▶ Toutes les actualités](#)

Outils

- ▶ Recherche
- ▶ Photothèque
- ▶ Cartothèque
- ▶ Bibliographie
- ▶ Lexique

Espace collaboratif

- ▶ Se connecter